Johnson wax PROFESSIONAL

Fiche signalétique

CREW RESTROOM FLOOR & SURFACE SC NON-ACID DISINFECTANT CLEANER

National Fire Protection Association (NFPA)

Risques d'incendie

Santé 3 1 0 Réactivité

Danger spécifique

Hazardous Material Information System (HMIS)

Santé	3
Risques d'incendie	1
Réactivité	0

Vêtements de protection

Apparence Vert. Liquide. Voir la Section 9. DANGER. CORROSIF. PROVOQUE DES BRÛLURES AUX YEUX ET À LA PEAU. NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ.

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	**CREW RESTROOM FLOOR & SURFACE SC NON-ACID DISINFECTANT CLEANER**
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Désinfectant. Ce produit doit être dilué avant toute utilisation.
FTSS#	126807001

Siège social aux É.U.
Johnson Wax Professional
8310 16th Street
Sturtevant, Wisconsin 53177-0902
Phone: (888) 352-2249
MSDS Internet Address:
www.jwp.com

Siège social au Canada
Johnson Wax Professional
100 Matheson Blvd. East, Suite 203
Mississauga, Ontario L4Z 2G7
Phone: (905) 755-0913 or
(888) 746-5971

Code	4729 & 4739
PMS#	444556
Date de validation	8/20/2001
Date d'impression	8/20/2001
Remplace	5/18/2001.
En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Octyl Decyl Dimethyl Ammonium Chloride	68424-95-3	6.510	Non disponible.	Non disponible.
Dioctyl Dimethyl Ammonium Chloride		3.255		
Chlorure de did,cyldim,thylammonium	7173-51-5	3.255	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 84 mg/kg [Rat].
Alkyl chlorure de diméthylbenzylammonium	68424-85-1	8.680	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 426 mg/kg [Rat].
Alcool ,thylique	64-17-5	5-10	TWA: 1900 mg/m^3 de OSHA (États-Unis). TWA: 1880 mg/m^3 de ACGIH (États-Unis).	ORALE (DL50): Aiguë: 7060 mg/kg [Rat]. VAPEUR (CL50): Aiguë: 20000 ppm 10 heures [Rat].

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption Contact avec les yeux. Contact avec la peau

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux Corrosif. Peut causer des dommages permanents y compris la cécité.

Peau Corrosif. Peut provoquer des dommages permanents. Peut être fatal si absorbé par la peau.

Inhalation Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.

Ingestion Corrosif. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

Conditions médicales aggravées par une surexposition: Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.

Voir Information toxicologique (section 11)

Suite à la page suivante

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Consulter un médecin immédiatement.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.
Inhalation	En cas de difficultés respiratoires: Emmener dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	NE PAS faire vomir! Boire du lait, blanc d'oeuf, ou solution de gélatine. Si ces ne sont pas sous la main, boire de grande eau.Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
Notes au physicien	La présence probable de lésions des muqueuses peut être une contre-indication au lavage gastrique.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	Alors que ce produit possede un point d'eclair inferieur a 200 Deg. F, il constitue une solution aqueuse a base d'alcool qui ne soutient pas la combustion.
Points d'éclair	COUPE FERMÉE: 55°C (130°F).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Utiliser un jet d'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs exposés aux flammes. Poudre, l'anhydride carbonique.
Vêtements de protection (feu)	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Exposée à la chaleur de feu, la matiére risque de brûler. Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ramasser avec du sable ou avec un autre matériau non combustible. Placer dans des contenants propres et secs, en vue d'être éliminés selon les méthodes prescrites.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. Après la manipulation, bien se laver les mains à l'eau et au savon. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneures vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit.Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Conserver le récipient bien fermé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.
Protection personnelle	
Yeux	Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.
Mains	Gants résistants aux produits chimiques. Comprend: Gants de caoutchouc. Gants de néoprène.
Respiratoire	Si les brouillards/vapeurs ne sont pas adéquatement limités par la ventilation, utiliser la protection respiratoire appropriée pour éviter la surexposition. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2
Pieds	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Corps	If major exposure is possible, wear suitable protective clothing and footwear.

Suite à la page suivante

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide.
Odeur	Frais.
Couleur	Vert.
pH	7.3 [Neutre.]
Gravité Spécifique	1.02
Solubilité dans l'eau	Complète.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Chaleur excessive.
Incompatibilité avec différentes matières	Légèrement réactif à réactif avec agents oxydants, les acides.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Corrosif.
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Inconnu.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Le produit non dilué est réglementé par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet corrosif. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État. LES DÉCHETS INSECTICIDES - Respecter tous les réglements fédéraux, provinciaux, locaux.

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoie

DOT Class

UN/NA

DOT Special Considerations

TDG Classification

TDG Nom d'envoie

CLASSE TMD

PIN/NIP

TDG Special Considerations

Suite à la page suivante

Section 15. Information règlementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal CERCLA : Substances dangereuses.: Alcool ,thylique

état New Jersey: Alcool ,thylique
Massachussetts - Liste des déversements: Alcool ,thylique
Massachusetts RTK: Alcool ,thylique
Pennsylvanie RTK: Alcool ,thylique

Ils n'y a pas des principes qui sont soumis la necessite de rapporter en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Numéro d'enregistrement de EPA: 1839-167-70627

Règlements canadiens

NPRI canadien Sans objet.

SIMDUT Classification Sans objet.

Symbole du SIMDUT

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales MSDS Serial Range: serial 1 - serial 2

Version 1.01

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.